



Aix en Provence, le 16 Juin 2023

Madame Sophie Joissains
Maire d'Aix en Provence
Hôtel de Ville

Objet : surpopulation de sangliers

Madame le Maire

Nous souhaitons vous informer d'une surpopulation préoccupante de sangliers, chemin du Marbre Noir et aux alentours, à Aix en Provence.

Pendant la nuit, des sangliers présents en grand nombre renversent régulièrement les poubelles répandant des déchets ménagers sur la voie publique, qui font courir un risque sanitaire au quartier, les déchets répandus au sol n'étant jamais ramassés par les éboueurs.

Les pelouses des jardins des copropriétés du Parc Cézanne, du Manoir de la Calade et des villas voisines, sont également périodiquement labourées. Le compostage n'est plus possible.

Le CIQ demande qu'une battue administrative aux sangliers soit organisée le plus rapidement dans le secteur Aix-Tholonet afin de réguler la population de sangliers surabondants.

En vous remerciant de votre qualité d'écoute et ne doutant pas d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer Madame le Maire, nos salutations distinguées.

Michel Braunstein
Président du CIQ Cézanne-Vallée de la Torse